

Variation diatopique et diastratique dans les *Archives de la parole* du fonds Brunot : le cas des enquêtes du Berry

André Thibault

EA Linguistique et lexicographie latines et romanes
Université Paris-Sorbonne

Les *Archives de la parole* du fonds Brunot, mises à disposition en ligne sur *Gallica*, gratuitement et sans mot de passe, sont une richissime source d'information pour les linguistes. Toutefois, elles restent malheureusement encore trop méconnues et inexploitées. Il convient de remercier la BnF d'avoir mis ces documents en ligne; en revanche, il faut bien dire que le moteur de recherche permettant d'avoir accès à l'information est assez perfectible, ce qui explique peut-être en partie la sous-exploitation qui affecte cette ressource. Une recherche incluant « Ferdinand Brunot » dans l'onglet « Enregistrements sonores » permet d'obtenir seulement quatre documents. Fort heureusement, un lien intitulé « Voir tous les volumes du même ensemble éditorial » permet d'avoir accès à quelques dizaines de documents supplémentaires, mais sans la moindre garantie d'exhaustivité. À titre de curiosité, on signalera en passant que le site *Europeana.com* permet d'obtenir 165 résultats dans *Gallica* en tapant « Brunot Archives de la parole » dans le moteur de recherche.

Les documents sonores du fonds Brunot sont tantôt consacrés à des patois gallo-romans, tantôt à du français plus ou moins marqué diatopiquement (les étiquettes de « français patoisé » ou « français dialectal » peuvent apparaître, exceptionnellement et sans justification particulière, mais dans l'immense majorité des cas de telles précisions sont absentes). Dans le cadre de

cette contribution, nous avons choisi de nous limiter à des enregistrements en français ; plus précisément, et afin de bien circonscrire l'objet d'étude, nous nous consacrerons à un bloc d'enregistrements effectués dans le département de l'Indre. Nous allons d'abord détailler l'identité des enquêtés, leur région d'origine, la nature des discours relevés, puis nous présenterons une sélection de phénomènes phonétiques, morphosyntaxiques et lexicaux que ces documents recèlent.

Nous avons saisi dans une base de données toutes les informations fournies par Gallica sur les enregistrements en question, ce qui nous permet d'obtenir une vue d'ensemble de la documentation disponible et d'effectuer des recherches rapides dans la base, ainsi que des contrôles de cohérence (ce qui nous a permis entre autres de découvrir que certains documents apparaissent en double dans Gallica, avec des URL différentes, comme s'il s'agissait de documents différents alors qu'il n'en est rien¹).

Données externes

Identification des supports et nature des enregistrements

Nous avons travaillé sur les enregistrements identifiés comme suit : « DISQUE A.P. [Archives de la parole] Série D Berry » ; les numéros retenus (correspondant à des faces de disque) sont les suivants : 1 et 1^{bis}, 2 et 2^{bis}, 3, 4, 6 et 6^{bis}, 9, 10 et 10^{bis}, 11, 12, 13, 13^{bis} et 13^{ter}, 14, 18, 19 et 19^{bis}, 23, 24, 25, 26 et 26^{bis}, 27, 28, 29, 30, 31 et 31^{bis}, 32 et 32^{bis}, 33 et 33^{bis}, 34, 35, 38, 39, 40. Cela représente un total de 40 enregistrements (les « bis » et les « ter » compensent pour les numéros manquants), dont la durée peut aller d'une minute trente à deux minutes environ. Les numéros manquants peuvent s'appliquer à des enregistrements uniquement musicaux ou à des « chants aux bœufs » (que nous n'avons donc pas retenus dans les limites de cette contribution

1. Cf. par exemple le document DISQUE A.P. Série D Berry N° 40, qui apparaît aux deux URL suivantes : <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k1280810> et <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k1280810/f2> (dernière consultation en octobre 2016).

consacrée aux faits de langue), mais d'autres s'expliquent aussi tout simplement par le fait que les moteurs de recherche de Gallica et d'Europeana ne nous ont pas permis de retrouver tous les numéros potentiels de la série. Peut-être certains de ces enregistrements sont-ils tout simplement disparus ou ont-ils été abîmés.

Voici le détail des titres correspondant à chacun des 40 enregistrements² :

1 et 1^{bis} : Chanson *Les Vêpres d'Asnières*

2 et 2^{bis} : *Chanson de la mariée*

3 : Chanson *L'Autre jour m'y promenant*

4 : Chanson *La Destinée la rose au bois*

6 et 6^{bis} : Chanson *Toujours labourer la terre*

9 : Chanson *Belle et charmante Isabeau*

10 et 10^{bis} : *Chanson de la bergère*, bis [*Qui veut savoir une chanson d'une jolie bergère*]

11 : *La Chanson du Petit Berger*

12 : Chanson *Rosignolet du bois joli*

13, 13^{bis} et 13^{ter} : *Chanson de la bergère*

14 : Chanson *Quand la bergère s'en va-t'aux champs*

18 : Conversation [entre deux femmes de Nohant]

19 et 19^{bis} : Chanson *Je me suis t'engagé / Brioler aux bœufs*

23 : Conversation [entre deux femmes de Nohant], bis

24 : Conversation sur les maladies

25 : Conversation dialoguée [entre deux cultivateurs de Nohant]

26 et 26^{bis} : Chanson *Allons mon Toène, allons!*

27 : *Chanson de l'Empereur*

28 : Dialogue suivi de chant

29 : « Brioler aux bœufs »

2. Nous entendons par enregistrement « face de disque ». Un même titre peut correspondre à deux, voire à trois faces de disque.

- 30: Chanson *Je n'en regarde pas*
 31 et 31^{bis}: Chanson *Voilà six mois que c'était le printemps, bis*
 32 et 32^{bis}: *Chanson du laboureur*
 33 et 33^{bis}: *Chanson à la jolie Bergère*
 34: *Chanson du berger*
 35: Chanson *Oh ma bergère*
 38: Dialogue sur la lessive
 39: Conversation sur la vigne
 40: Conversation sur le chanvre

On constate donc qu'il s'agit dans la grande majorité des cas de chansons; toutefois, dans huit cas (sur 40), nous avons affaire à des conversations dialoguées, ce qui du point de vue linguistique est de la plus haute importance: en effet, certains traits, en particulier des archaïsmes lexicaux ou grammaticaux, pourraient être attribués au caractère artificiel du genre « chanson populaire », ce qui n'est pas le cas lorsqu'on a affaire à des dialogues.

Localités représentées

- Rubrique « Domicile ». – Voici la liste des localités où résidaient les enquêtés au moment de l'enquête (mais la plupart d'entre eux y avaient vécu très longtemps, voire toute leur vie, ou alors n'étaient pas nés très loin): Briantes (3), La Châtre (9), Nohant Viq (4), Laleuf [lieu-dit de Nohant] (4), Saint-Chartier (11). Tous ces points d'enquête sont situés dans le sud-est du département de l'Indre, plus précisément dans l'arrondissement de La Châtre, à l'intérieur d'un rayon de quelques dizaines de kilomètres. Du point de vue diatopique, la variété de français ici représentée correspond donc à un territoire assez étroitement délimité (sollicité qui plus est sur un court espace de temps: juin 1913). Rappelons que l'Indre se situe dans le sud du domaine d'oïl et que ses patois n'étaient pas très éloignés typologiquement du français; quoi qu'il en soit, de toute façon, ces enregistrements donnent à entendre du français populaire et rural (et non du patois).

- Rubrique « Lieu de naissance ». – En plus des localités déjà énumérées ci-dessus, on relève encore La Berthenoux, « Tevey » [*sic*; il s'agit de « Thevet-Saint-Julien »], « Laurouer » et « Laurouer Sallerin » [*sic*; il s'agit de « Lourouer Saint-Laurent », Vicq-Exempt et Ardentes (seule commune à ne pas appartenir à l'arrondissement de La Châtre; elle relève de l'arrondissement de Châteauroux).
- Rubrique « A habité à ». – Seul le nom de « Sarzay » s'ajoute aux toponymes déjà énumérés. Il se trouve, comme presque tous les autres, dans l'arrondissement de La Châtre. Selon l'un des nombreux modes de calcul connus, Sarzay est situé au centre de la France (plus précisément, au centre du cercle englobant l'Hexagone). Quoi qu'il en soit, cela nous rappelle que la région dont il est question ici a une position très centrale dans le pays.
- Rubrique « Voyage ». – Un seul témoin prétend avoir beaucoup voyagé et vécu en dehors de la région (à Paris, Nancy et Troyes); il s'agit de M. Fernand Jubard, un coiffeur âgé de 55 ans. Il est d'ailleurs le seul à ne pas pratiquer le /r/ apical (son /r/ est postérieur).
- Rubrique « Service militaire ». – La rubrique « service militaire » n'a pas été remplie pour la plupart des enquêtés; les cinq fiches où des informations apparaissent ne pointent pas vers une grande mobilité (sauf pour M.F. Jubard): l'un (Jean Ducroc) « n'a fait que 28 jours » et a « été exempté par son frère », l'autre (Henri Féron) a « tiré [le] bon numéro » mais a tout de même « fait la Guerre de 70 », précision également fournie pour Sylvain Moutard; enfin, Pierre Pearron n'aurait « pas fait de service »; quant aux six autres hommes, aucune donnée sur leur participation au service militaire n'est disponible.

Les témoins : profil sociolinguistique

Identité

Voici la liste des vingt-et-un témoins, par ordre alphabétique de nom de famille; le sexe, l'âge et la profession suivent. Lorsqu'un

témoin intervient dans plusieurs enregistrements, nous l'avons signalé entre parenthèses.

AUDEBERT, Marguerite ; femme ; 85 ans ; profession non indiquée

BERGER, Jean ; homme ; 26 ans ; garçon de ferme

BIAUD, Louise ; femme ; 74 ans ; aubergiste³

BONNIN, Gabriel ; homme ; 63 ans ; cultivateur (4 x)

BUSSIÈRE, Alexandre ; homme ; 36 ans ; journalier / musicien

DUCROC, Jean ; homme ; 51 ans ; cultivateur (2 x)

DUPONT, Françoise ; femme ; 65 ans ; cultivatrice (3 x)

FÉRON, Henri ; homme ; 65 ans ; profession non indiquée

GIROUD, Jeanne ; femme ; 88 ans ; profession non indiquée

JUBARD, Fernand ; homme ; 55 ans ; coiffeur

LAUME, Mathilde ; femme ; 69 ans ; journalière

LORY, Justin ; homme ; âge non indiqué ; tonnelier

MOUTARD, Amélie ; femme ; 71 ans ; cultivatrice (2 x)

MOUTARD, Sylvain ; homme ; 64 ans ; vigneron

PEARRON, Pierre ; homme ; 68 ans ; scieur de long

RÉMI, Solange ; femme ; 79 ans ; cultivatrice (3 x)

RIVIÈRE, Mme (le prénom ne figure pas sur la fiche) ; femme ;
78 ans ; cultivatrice (4 x)

ROBIN, Sylvain ; homme ; 56 ans ; cultivateur (2 x)

TOUZET, Mélanie ; femme ; 57 ans ; garde-barrière (4 x)

VIAUD, Henri ; homme ; 20 ans ; cultivateur

VIAUD, Marie ; femme ; 52 ans ; cultivatrice (2 x)

Sexe

Nous avons donc 10 femmes et 11 hommes parmi les témoins, ce qui est très équilibré. Sur un total de 40 enregistrements, les femmes participent en tout à 26 d'entre eux, et les hommes à 25.

3. Elle indique aussi avoir été la servante de George Sand.

Âge

Les témoins ont en moyenne environ 58 ans (plus précisément : 57,85 ans) ; le plus jeune d'entre eux est âgé de 20 ans et la plus âgée, de 88 ans (cette dernière est donc née en 1825 !). L'échantillon regroupe deux sujets dans la vingtaine, un seul dans la trentaine, aucun dans la quarantaine, cinq dans la cinquantaine, six dans la soixantaine, quatre dans la septantaine et enfin deux dans la huitantaine.

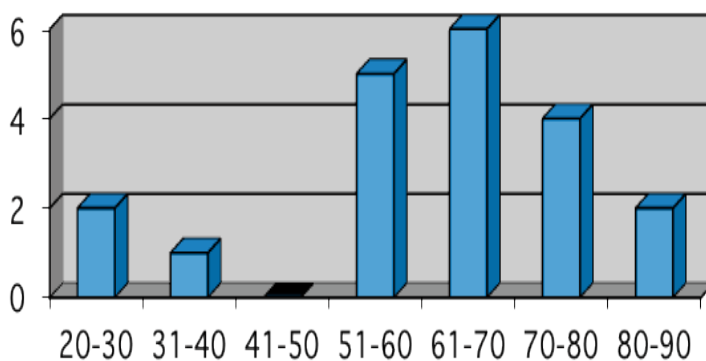


Fig. 1. Répartition par tranche d'âge du nombre de témoins

Profession

L'échantillon regroupe essentiellement des travailleurs ruraux : 9 cultivateurs et cultivatrices, auxquels on peut ajouter un garçon de ferme ; deux témoins se sont déclarés « journalier » (et musicien à ses heures) ou « journalière », c'est-à-dire ouvriers agricoles ; une autre est garde-barrière ; on trouve en outre un tonnelier et un vigneron, un scieur de long, et enfin une aubergiste (qui indique avoir été jadis la servante de George Sand) et un coiffeur. Certaines fiches ne fournissent aucune indication sur la profession.

Les rubriques techniques sur la fiche d'identification

Date de l'enregistrement

Tous les enregistrements ont été réalisés en juin 1913.

Lieu de l'enregistrement

Tous les enregistrements ont été réalisés dans l'arrondissement de La Châtre : onze à La Châtre même, treize à Saint-Chartier et quatorze à Nohant.

Langue et dialecte

La rubrique « Dialecte » n'a jamais été remplie dans le cas des enregistrements du Berry que nous avons examinés. Quant à la rubrique « Langue », la mention « Français » ou « Française » apparaît dans l'immense majorité des cas (31) ; sur cinq fiches, la rubrique a été laissée vierge. Enfin, la mention « Français patoisé » apparaît à deux reprises : une fois pour la *Chanson de la mariée*, chantée par la doyenne, Mme Jeanne Giroud, âgée de 88 ans ; puis, pour la chanson *La Destinée, la rose au bois*, interprétée par Mme Amélie Moutard, âgée de 71 ans. À vrai dire, rien dans le matériau linguistique de ces deux interprétations ne permet de dire que ce français est plus patoisé que le reste des enregistrements du Berry. Il est aussi permis de douter que ces fiches aient été remplies par F. Brunot ; des fautes d'orthographe assez énormes (cf. *à fait la guerre*, fiche n°6, *à la voix rauche*, fiche n°3, et de nombreux toponymes transcrits sans aucun souci de la forme graphique reçue), ainsi que le fait que sur les fiches n°24 et n°29 apparaisse « M. F. Brunot » plutôt que « F. Brunot » (on ne s'appelle guère soi-même « Monsieur » sur un formulaire) suggèrent qu'elles pourraient être le fait d'un assistant, resté anonyme (mais il s'agit peut-être de l'ingénieur appelé « Ravenet » selon les fiches). Quoi qu'il en soit, il ne faut pas chercher à donner trop d'importance à cette étiquette, comme nous l'avions cru dans un premier temps.

Appareil, diaphragme, pavillon et ingénieur

La rubrique « Appareil » précise que tous les enregistrements ont été faits sur un appareil « à disques », avec un diaphragme « de la Sorbonne », avec un pavillon numéroté « 2 » ou « 3 » et dans tous les cas par un ingénieur du nom de Ravenet.

Linguiste

La rubrique « Linguiste », lorsqu'on s'est donné la peine de la remplir, comporte dans presque tous les cas le nom de « F. Brunot » (exceptionnellement, « M. F. Brunot », fiches n° 24 et n° 29; et une seule fois « Ferdinand Brunot », fiche n° 28). Comme les rubriques « Texte » et « Transcription ou Traduction » n'ont jamais été remplies dans le cas des enquêtes du Berry (contrairement à ce qui a été le cas dans d'autres régions), cette information n'a pas beaucoup de valeur.

La rubrique « Observations »

Cette rubrique n'a été remplie qu'à sept reprises. Voici l'intégralité des observations en question :

- voix forte et nette [fiche n° 1]
- à [*sic*] la voix rauche (dit par le sujet) / voix très enrouée [fiche n° 3]
- forme et phonétique intéressante [fiche n° 4]
- voix très forte et puissante [fiche n° 6]
- voix faible au début / pris de boisson [fiche n° 13]
- voix rauche, « à gueuler aux bœufs » toute la matinée [fiche n° 32]
- erreur dans la chanson, la femme dit : je me suis manquée [fiche n° 35]

Il est malheureux que cette rubrique n'ait pas été remplie plus systématiquement, car on y trouve des données linguistiques très intéressantes, auxquelles nous reviendrons ci-dessous.

Données internes

Phénomènes phonétiques

Une graphie phonétique pour un toponyme : *Laurouer Sallerin*

Sur la fiche n° 25, la rubrique « Lieu de naissance » a été remplie comme suit :

Laurouer
Lauroire Sallerin

Sous « Patrie de la mère », on peut constater à nouveau qu'une graphie «Lauroire» a été corrigée en «Laurouer». En fait, le toponyme officiel de cette commune est le suivant : *Lourouer-Saint-Laurent* (c'était d'ailleurs déjà le nom officiel de la commune en 1913, car *Lourouer* est officiellement devenu *Lourouer-Saint-Laurent* en 1847). Une telle graphie est riche d'enseignements. Elle permet de supposer l'existence de cinq traits phonétiques dans la prononciation du témoin (Monsieur Sylvain Robin, un cultivateur de 56 ans) :

- Le digramme «ou», correspondant normalement à [u], a été prononcé d'une telle façon qu'il a été perçu par l'enquêteur comme un[o]; il s'agissait donc probablement d'un[u] relâché.
- La terminaison du premier élément de ce toponyme a d'abord été graphiée «oire», puis ensuite corrigée en «ouer». Bien qu'il nous soit impossible de savoir ce qui a motivé cette correction (une remarque de la part du témoin, ou le vague souvenir d'avoir lu le toponyme sur une carte ou sur une pancarte?), elle suggère que le témoin devait vraisemblablement prononcer cette terminaison [wɛr] dans tous les mots graphiés en «oir(e)». Cette hypothèse est d'autant plus solide que l'écoute de l'enregistrement permet en effet de la confirmer (ce n'est pas tous les jours qu'on a la chance de pouvoir écouter des témoins du passé!): on entend clairement dans cet enregistrement, par exemple, *t'aurais eu mieux fait d'avoir* [da(v)wɛr]; on relève également, en syllabe ouverte, *fois* prononcé [fwe] chez Monsieur Gabriel Bonnin, fiche n° 39, « Conversation sur la vigne » (*j'vas encore l'arrouser une seconde fois*). Quant à Mme Amélie Moutard, fiches n°1 et 1bis, elle prononce à plusieurs reprises [mwɛ] pour *moi* et [a(v)wɛr] pour *avoir* (« si tu veux tant l'avoir »). Enfin, le témoin de la fiche n° 26 chante *Allons mon Toène*, ce prénom résultant de l'aphérèse d'*Antoine*. Cette prononciation archaïque s'est perpétuée jusqu'à nos jours en français canadien.
- Le graphème «a» dans *Sallerin* suggère que la voyelle normalement nasale du premier élément du toponyme *Saint-Laurent* n'a pas été prononcée avec une nasalité complète,

mais qu'elle était plutôt partiellement nasalisée ou pas nasalisée du tout. Le caractère partiellement ou pas du tout nasalisé des voyelles normalement nasales en français central a souvent été relevé comme un trait caractéristique des accents les plus méridionaux, mais dans ceux-ci la voyelle incomplètement (ou pas) nasalisée est souvent suivie d'un appendice consonantique nasal, le plus souvent vélaire ([ŋ]), ce qui n'est pas le cas chez nos témoins, comme le relève l'écoute des enregistrements. Toutefois, on peut rapprocher cette prononciation de celle des nasales du français québécois, dont la nasalité incomplète fait qu'elles sont parfois perçues comme des consonnes orales par les Français (cf. fr. québ. *téléroman* interprété comme *télérama* par un journaliste français de passage au Québec; observation personnelle).

- Le [ɔ] attendu comme réalisation du digramme <au> de *Saint-Laurent* a été rendu par le scripteur à l'aide du graphème <e>. Il s'agit probablement de l'antériorisation de la voyelle postérieure mi-ouverte, phénomène analysé dans Martinet 1958, contribution au titre évocateur: « *C'est jeuli, le Mareuc!* ». Martinet y parle d'un phénomène « constaté à Paris et dans les milieux influencés par les usages parisiens » (*op. cit.*: 193); la confusion graphique relevée ici suggère que cette antériorisation est peut-être plus ancienne et plus répandue que l'on ne croyait jusqu'ici. En tout cas, elle s'entend couramment au Québec.
- Enfin, la voyelle nasale finale a été transcrite grâce au digramme <in>. Cela suggère très fortement que le locuteur a prononcé un [ã] antérieur (ce qui est confirmé par l'audition des enregistrements), alors que le français parisien de l'enquêteur connaissait vraisemblablement un [ɑ] postérieur et un [ɛ̃] très ouvert, assez proche acoustiquement du [ã] du témoin pour que ce dernier soit perçu par l'enquêteur comme un [ɛ̃]. Ce phénomène est tout simplement dû, encore une fois, au maintien d'un archaïsme. Cette voyelle nasale connaît encore aujourd'hui une réalisation antérieure

dans plusieurs variétés de français méridional, ainsi qu'en français québécois.

Tout compte fait, un Parisien qui entendrait de nos jours un locuteur québécois rural et âgé prononcer le nom du fleuve Saint-Laurent sans savoir de quoi il s'agit risquerait fort de le noter exactement de la même façon : *Sallerin*.

La nature articuloire du /r/

Un seul témoin (fiche n° 11) prononce un /r/ clairement postérieur (plus précisément, il s'agit d'une uvulaire vibrante, [ʀ]) : il s'agit de Monsieur Fernand Jubard, coiffeur, âgé de 55 ans. C'est aussi le seul qui a vécu assez longtemps ailleurs que dans la région, en l'occurrence à Nancy et à Troyes (pour son service militaire) ainsi qu'à Paris. C'est encore le seul témoin dont il est dit qu'il « a beaucoup voyagé ». On peut supposer que sa maîtrise du r postérieur lui vient justement de ce contact avec des variétés de français plus urbaines.

Dans tous les autres cas, on n'entend que le /r/ apical (dit couramment « r roulé »), qui est aussi le plus ancien dans l'histoire du français. On a donc affaire encore une fois ici à un trait archaïque. Les données des *Archives de la parole* sont particulièrement précieuses en ce qui concerne la prononciation du /r/ car les sources écrites, même lorsqu'elles sont le fait de scripteurs semi-lettrés, ou qu'elles tentent de reproduire le parler du peuple, ne permettent jamais de deviner l'articulation de cette consonne ; en outre, les dialectologues n'ont pas toujours cru bon de spécifier la qualité du /r/ dans leurs travaux. Quoi qu'il en soit, les enquêtes dans le Berry des *Archives de la parole* nous confirment sans l'ombre d'un doute que le /r/ était bien apical dans le français de cette région il y a un siècle.

L'ouverture de [ɛ] en [a] dans les syllabes intérieures fermées (*berger* [barʒe])

Ce phénomène, abondamment attesté dans l'histoire du français (et commenté par exemple dans Bourciez 1967, § 35, Rem. III et surtout § 47, Rem. II ; Fouché 1958, II, 348-350), est illustré ici par le témoin de la fiche n° 11, M. Fernand Jubard, qui articule

très clairement *berger* [barʒe] et *bergère* [barʒe:R] (on notera également le [e:] long et fermé malgré la position entravée). Cette prononciation s'est maintenue jusqu'à nos jours en français canadien, bien qu'avec une connotation franchement populaire.

L'ouïsme (devant nasale: *savourner*, *bounnet*; devant [z]: *arrouser*)

Lors du « Dialogue sur la lessive » (fiche n°38), on entend clairement l'une des deux enquêtées (Mme Solange Rémi, cultivatrice, 79 ans; ou Mme Marie Viaud, cultivatrice, 52 ans) prononcer *veux-tu les savourner?* L'enregistrement n°23, qui comporte aussi une « Conversation sur la lessive » (entre Mme Touzet, garde-barrière de 57 ans, et Mme Rivière, cultivatrice de 78 ans), permet d'entendre clairement le mot *bounnet*. Sur la fiche n°39, « Conversation sur la vigne », M. Gabriel Bonnin, cultivateur de 63 ans, prononce distinctement *arrouser* pour *arroser*, dans la phrase *j'vas encore l'arrouser une seconde fois* [fwe]. L'ouïsme, phénomène bien attesté en français pendant plusieurs siècles (et en particulier aux XVI^e et XVII^e siècles), ne s'est pas imposé en français central mais a survécu jusqu'à nos jours en français acadien. Il est remarquable d'en trouver des exemples dans le français de l'Indre aussi tard qu'au début du XX^e siècle⁴.

Phénomènes n'affectant que des mots isolés

– *mars* [mar]

Tout comme mon arrière-grand-père⁵, M. Gabriel Bonnin (fiche n°39) prononce *au mois de mars* [mar]. La restauration de la prononciation du -s final de ce nom de mois, due à la graphie, est relativement récente; cf. Bourciez 1967, § 160, Rem. I: « La

4. Sur ce phénomène, voir Bourciez 1967, § 77, Historique: « Il faut remarquer que de *ō* (voyelle nasale ouverte) est sorti naturellement un . Toutefois il y avait eu, et cela est sensible en plein XVII^e siècle, un autre courant de prononciation qui n'a pas prévalu (provenant de la dénasalisation d'un *o* fermé pour aboutir à , *u*): à l'époque de Balzac et de Vaugelas, plus tard même, on hésitait encore entre *homme* et *houme*, *Rome* et *Roume*, etc. ». Voir encore Fouché 1958, II, 360-361 pour un long développement sur l'ouïsme devant nasale; sur l'ouïsme devant [z], qui dominait même à la Cour au XVI^e siècle, voir *ibid.*: 210-212.
5. Pour de nombreuses attestations de cette prononciation en franco-canadien (Acadie, Québec, Ontario), voir Massignon 1962: 564; Hull 1955: 47; ALEC 1980, vol. 6, question 1697; Lavoie *et al.* 1985, vol. 2, question 6; Boisvert 1986: 251. Aujourd'hui désuet.

restauration d'un s sensible à la finale *fil*⁶, *mœurs*, *ours*, ne s'est généralisée qu'à partir du XVIII^e siècle (on l'entend également à la finale de *mars* [...]). » Pour les patois galloromans, cf. FEW 6, I, 390a, MARTIUS: « weit verbreitet *mār* im norden, *mars* im süden; oft auch *mā* [...] ». On remarque d'ailleurs que Acad 1798 (5^e éd.) et 1832-1835 (6^e éd.) prennent la peine de préciser « pron. l'S » pour ce mot, ce qui est une preuve indirecte du fait qu'on ne le prononçait pas toujours; de même dans Besch 1864 (« pr. *Mârss* »).

– *monsieur* [mɔsjø]

Monsieur [mɔsjø], banal archaïsme encore présenté comme normatif par Littré, s'entend à plusieurs reprises dans le corpus.

– *cataplâme* « cataplasme »

L'enregistrement n° 24 permet d'entendre *cataplâme* pour *cataplasme*, bien attesté au Canada et en Louisiane (voir ILQ). Sur le parcours diasystémique de cette forme dans la lexicographie française, voir TLF s.v. *cataplasme*, « Prononc. et Orth. ».

– *tant pire* « tant pis »

Enregistrement n° 25: *tant pire pour moé*; on l'entend aussi (mais moins clairement) dans d'autres enregistrements de ce même corpus. Bien attesté dans les français d'Amérique (voir ILQ); « s'emploie auj. [en parlant de *pis*] dans des loc. où la lang. pop. tend parfois à substituer *pire* » (TLF s.v. *pis*¹).

Phénomènes morphosyntaxiques

Le -t- de liaison analogique (*Je me suis t'engagé*)

On peut écouter (fiche n° 19) une chanson intitulée *Le Vingt-cinq de décembre, je me suis t'engagé*, dont le titre contient un bel exemple de « cuir » ou liaison analogique, née par extension à partir du -t de 3^e personne du singulier (*il s'est engagé* > *je me suis t'engagé*). Si un tel cuir est bien connu dans le substantif

6. On entend d'ailleurs distinctement à plusieurs reprises *dis-moi mon fi'* (pour *mon fils*) dans la chanson *Les Vêpres d'Asnières*, chantée par Mme Amélie Moutard sur l'enregistrement n° 1. Ce n'est toutefois pas une preuve que cette prononciation se maintenait encore dans l'usage courant (la chanson impose la rime avec *dis-moi donc dis*).

va-t-en-guerre, ainsi que dans certaines formes verbales où la norme l'accepte (*a-t-il, va-t-il*, etc.), son emploi ne s'observe guère en dehors de la 3^e personne du singulier. Ce qu'il y a de remarquable ici est de le trouver avec un verbe à la 1^{re} personne du singulier; en fait, un tel emploi est extrêmement fréquent en français québécois oral spontané (cf. La Follette 1969 : 71⁷ et Léard 1995 : 79⁸ pour des exemples écrits), mais nous le pensions inconnu en France. Cette attestation est donc particulièrement précieuse. Comme il s'agit du titre d'une chanson, il serait imprudent de localiser l'attestation précisément dans le temps et dans l'espace (les chansons charrient souvent des archaïsmes tombés hors d'usage et voyagent d'une région à l'autre), mais on sait au moins qu'un tel emploi a existé quelque part en France avant 1913. Cela permet de rejeter l'hypothèse d'une innovation québécoise pour cet emploi, qui est clairement un héritage de France.

« Google Recherche avancée de livres » permet de trouver une trentaine de pages répondant à la requête « je me suis t'engagé » : cette séquence apparaît en fait toujours dans les paroles d'un type de chanson populaire originaire de France (cf. entre autres Touraine / Barbillat 1931; Debiais / Valière 1980 : 174) et déjà très ancien, mais qui s'est exporté au Canada où l'on en trouve de nombreuses versions. Le narrateur est en général un soldat ou un « engagé » du Roy (dans le monde colonial).

La particule interrogative -t'i

Dans l'enregistrement n°18, Mme Mélanie Touzet, garde-barrière de 57 ans, demande à son interlocutrice, Mme Rivière, cultivatrice âgée de 78 ans : « Ça va-t'i ben ce matin ? » et « Vous avez-t'i été à la messe ess'matin ? ». Dans l'enregistrement n°28, Mme Louise Biaud, aubergiste de profession, âgée de 74 ans (et ancienne servante de George Sand), s'entretient elle aussi avec Mme Mélanie Touzet. L'une des deux (il s'agit fort probablement

7. « comme ej' (suis)-t-en v'nu ».

8. « Cependant, si le participe commence par une voyelle, c'est un /t/ de liaison qui apparaît. Ainsi, la prononciation de *Je suis habitué* est / tabit e/. »

de Mme Touzet à nouveau) prononce clairement « y avait-i' la sarvante ? ». Dans tous ces cas, on note l'emploi de l'ancienne particule interrogative *-t'i*, issue du *-t* de liaison et de la forme réduite du pronom personnel par suite de la chute du *-l* final, générale autrefois (la prononciation du *-l* a été rétablie à époque récente par influence de la graphie). Cette particule interrogative a vécu pendant des siècles en français, mais toujours affectée d'une stigmatisation sociale : elle passe pour rurale et populaire (Grevisse 1988 : 641 [§ 387] pour de nombreux exemples littéraires, à compléter par la consultation de Frantext⁹). Cette restriction a fini par en venir à bout : elle a presque entièrement cédé la place aujourd'hui à *est-ce que* ou à la simple prise en charge de l'interrogation par l'intonation¹⁰.

Syntaxe de la phrase impérative négative

Enregistrement n° 25 : *Parle-moi pas d'c'te faucheuse!* (c'est la construction normale en français québécois). Dans l'usage oral spontané du français métropolitain contemporain, on attendrait plutôt *Me parle pas d'c'te faucheuse!* On trouve dans Frantext la séquence « parle-moi pas ed' ça ! » dans la pièce *La Gonfle*, de Roger Martin du Gard (1928, acte II, scène 7, p. 1211), dont le sous-titre est « Farce paysanne fort facétieuse sur le sujet d'une vieille femme hydropique, d'un sacristain, d'un vétérinaire et d'une pompe à bestiaux ». Cette structure permet de préserver le même ordre, V + COI, que dans l'énoncé impératif affirmatif (*parle-moi, dis-moi*, etc.).

-
9. La séquence *c'est-il* est attestée 269 fois dans Frantext, de 1763 (Charles-Simon Favart) à 1935 (Louis Guilloux); on notera en particulier deux attestations de 1850 dans la correspondance de George Sand. La variante *c'est-y*, qui rend mieux la prononciation traditionnelle, apparaît 201 fois, de 1833 (Honoré de Balzac) à 2008 (Yvette Szcupak-Thomas; il s'agit de mémoires d'enfance). Quant à *ça va-t-il*, on le trouve 101 fois, de 1792 (Collin d'Harleville) à 2008 (Édouard Levé; il s'agit d'« imiter un vieux paysan »); la variante *ça va-t-y* est quant à elle beaucoup plus rare, ne se présentant que 5 fois, de 1922 (Georges Chepfer) à 1998 (Martin Winckler).
10. En français québécois, *-t'i* a fini par être remplacé, dans le courant du xx^e siècle, par *-tu*, particule interrogative issue elle aussi du système des pronoms sujets, mais c'est la 2^e personne dans ce cas-ci qui est en cause; voir Léard 1995 : 221 et surtout François 2013.

L'adverbe de négation archaïque *point*

Enregistrement n° 25 : *J'en veux point de c'te faucheuse-là!* a survécu jusqu'à nos jours en français acadien de la Nouvelle-Écosse (Thibault 2011 : 51).

La désinence *-ont* à la 3^e personne du pluriel

Enregistrement n° 24 : *ils m'avont dit; qu'i'appelont*; enregistrement n° 4 : *ils m'avont mise à l'école, ils m'avont acheté une belle robe, les amoureux y allont*; sur ce phénomène, voir la précieuse contribution de Chauveau (2009).

Variante *vas* pour *vais*

Enregistrement n° 39 : *je vas* pour *je vais*, jadis objet de discorde entre Vaugelas et Ménage (Fouché 1931 : 416-418), est une variante conservée jusqu'à nos jours dans toutes les variétés de français nord-américain.

Phénomènes lexicaux

- *brioler aux bœufs* loc. verb. « chanter pour soutenir l'effort des bœufs au labour » (TLF). – Mot dialectal du Centre, d'origine incertaine, traité (trop brièvement) dans TLF (1^{re} att. : 1842, G. Sand) et surtout dans FEW 22 et 23, puis longuement commenté par Baldinger 1998. – Bilan bibliographique : Jaubert 1864¹¹; TLF; FEW 22, I, 283b, concept 'bêler'; FEW 23, 142a, concept 'chanter'; Baldinger 1998, p. 567-568. – La base des nomenclatures régionales de l'INaLF (aujourd'hui ATILF; base ayant servi à l'élaboration du *Dictionnaire des régionalismes de France* sous la direction de Pierre Rézeau) ne le contient pas, ce qui suggère que le mot connaît de fortes restrictions diasystémiques (très local, limité au langage des paysans, et vraisemblablement tombé en désuétude aujourd'hui). L'attestation relevée dans les *Archives de la*

11. « brioler, v. a. Exprime le chant en sons retentissants et filés en point d'orgue d'une longue tenue dont le laboureur ou son *chârtillon* accompagne le travail de ses bœufs; ces animaux y sont tellement accoutumés, qu'ils s'arrêtent tout court lorsque le chant cesse. (Voy. G. Sand, Introduction de *la Mare au Diable*). [...]» L'article comporte également une citation de Laisnel de la Salle dans le *Moniteur de l'Indre* du 19 octobre 1854.

parole de Brunot est donc très précieuse : elle nous confirme que le mot – et la chose ! – était encore vivant il y a un siècle dans l’Indre, et l’enregistrement nous permet même d’écouter un exemple de ce chant (fiche n° 29).

- *manquer* (*se -*) v. pron. « se tromper ». – Apparaît dans les observations, fiche n° 35 : « Erreur dans la chanson, la femme dit : je me suis manquée ». Il s’agit d’un type lexical bien attesté dans quelques parlers galloromans ainsi qu’en français régional, du xvii^e siècle (Scarron) à nos jours, mais en particulier dans le sud-est du domaine, de la Savoie jusqu’à Marseille, en passant par Lyon ; cette attestation berrichonne est surprenante, car elle est située franchement en dehors de l’aire connue de ce mot. Cf. FEW 6, I, 142a, MANCUS II 3 b, où l’on trouvera d’abord un premier bloc d’attestations de l’emploi pronominal avec le sens moral de « tomber en faute », puis un second bloc consacré au sens plus prosaïque de « se tromper », qui est celui qui nous intéresse ici :

Nfr. [...] *se manquer* „tomber en faute“ (‚gasconisme‘ Fér[aud] 1787), HSav. *se manquâ* „commettre une faute“, npr. *se mancâ* „id., manquer à ses devoirs“, Barc. *se mancâr* „commettre une faute“, bearn. *mancâ-s* „être en défaut“ ; Annecy, Thônes, Genf *se manquer* „se tromper“ [...], npr. *se mancâ*, mars. *se manquer* Brun, bearn. *mancâ-s* [...].

Cet emploi pronominal n’est pas relevé dans le TLF avec le sens qui nous occupe. On en trouve pourtant quelques rares attestations dans Frantext, anciennes (Deimier 1610¹²) ou récentes (Pourrat, écrivain régionaliste auvergnat¹³). – Bilan bibliographique : Féraud

-
12. « Du Bartas *s’est manqué* : car il se contredit en ce mesme jour sur le subject de ce moucheté veu qu’il tient que les cieux et les astres sont d’une mesme substance [...] » (P. de Deimier, *L’Académie de l’art poétique, où sont vivement esclaircis et déduicts les moyens par où l’on peut parvenir à la vraye et parfaite connoissance de la poésie françoise*, 1610, p. 422, chapitre XV ; « L’auteur du romant de la rose *s’est manqué* par fois à n’observer point ceste reigle, et mesmes comme j’ay montré au precedent chapitre en ces vers que j’en ay alleguez. » (*Ibid.*, p. 486, chapitre XV.)
13. « Sur ces dévalées, vous voyez pourtant les vaches chercher leur vie, tournées et ramenées par les chiens. Mais si quelqu’une se manque, elle roule jusqu’au bas. » (Henri Pourrat, *Les Vaillances, farces et aventures de Gaspard des montagnes*. 3. Le Pavillon des amourettes ou Gaspard et les Bourgeois d’Ambert, Paris, Albin Michel, 1930, p. 223.)

1787 (« Les gascons disent, *se manquer*; ‘Il s’est manqué dans cette occasion’. ‘Ce prédicateur *se manque* souvent’. »); Molard 1810: 173 (« Ne dites pas, il *se manque* souvent; mais dites, il *se trompe* souvent. »); Constantin-Désormeaux 1902 (« Suivez ce chemin; vous ne pouvez pas vous manquer (vous tromper). En récitant ma leçon je me suis manqué deux fois (Je me suis trompé deux fois). Français local: Thônes, Annecy, Genève »); Brun 1931: 114 (« je me suis encore manquée: je me suis trompée »); FEW 6, I, 142a, MANCUS; GLLF 1975, IV, 3220a (« *Class.* Se tromper, confondre: *Il y en eut qui dirent assez haut: ‘Il se trompe, il se manque’, ce qui excita le rire à la du Lis et à moi, de quoi la fille s’étant aperçue, me dit: ‘Ces gens ont raison, car vous avez pris l’une pour l’autre’* (Scarron [1651]). »); Gonon 1985: 202 (« SE MANQUER, v. pr.: se tromper [...]. Il faut que je refasse au moins dix rangs de tricot: je me suis manquée. »); GuichSavoy 1986: 259 (« *manquer (se)* “commettre une erreur, un impair”. Je me suis manqué en prenant cette décision. Quand on est en société, il ne s’agit pas de se manquer. »); FréchMartinVelay 1993 (« *manquer (se)* v. pron. “se tromper”. Je me suis manqué dans mon compte. (Bien connu à partir de 20 ans, connu au-dessous.) »); Fréchet 1995: 167 (« Emploi pron. Se tromper. ‘Il s’est manqué en recopiant l’adresse.’ »).

- *rauche* adj. « rauque ». – On trouve deux attestations de l’adjectif *rauche* « rauque, très enroué (en parlant de la voix) » dans la rubrique « Observations » (fiches n°3 et n°32). Il s’agit de l’aboutissement héréditaire de lt. RAUCUS, bien représenté sous diverses formes phonétiquement attendues en ancien et en moyen français tout comme dans de nombreux parlers galloromans; FEW 10, 128b, RAUCUS I 1. Le reflet héréditaire a été délogé en français moderne par son corrélât savant *rauque* (qui est d’ailleurs passé dans certains parlers dialectaux, FEW 10, 130a, RAUCUS II 1 a). Les parlers du Centre connaissent les deux aboutissements, *rauche* et *rauque* (*ibid.*). Ces attestations de *rauche* adj. en français berrichon du début du xx^e siècle sont très précieuses, les recueils contemporains n’en faisant plus du tout mention (∅

base Nomenclatures Régionales de l'INaLF); il survit toutefois en emploi substantivé, pour désigner une voix rauque, ou le fait d'être enroué. – Bilan bibliographique: Jaubert 1864 (« *Rauche*, adj. Enroué: 'Il a mis sa charbe à l'iau, la fred l'a pris, et il en est resté tout *rauche*.' »); Choussy 1907 (« *rauche* s. f. "rhume, enrouement." »); FEW 10, 128b-131a, RAUCUS; ALCe 852; Robez-Ferraris 1988: 202 (« mot ancien désignant une maladie qui provoque un enrouement rauque »); Rézeau 1994: 232 (« *rauche* n.f. "voix rauque" ») et 237 (« *rôche* n. f. "enrouement" »). – Pour une attestation récente et de première main de l'emploi substantivé (mais en pays bourguignon), cf. Henri Vincenot, *La Vie quotidienne des paysans bourguignons au temps de Lamartine*, Paris, Hachette, 1976, p. 117: « [...] a la 'rauche', c'est-à-dire qu'il est tellement enroué qu'il ne peut plus parler: c'est qu'il aura dormi sous un noyer, probable. Mais ça passera avec une tisane [...] ».

à c't'heure loc. adv. « maintenant »

Enregistrement n° 25. Sur ce type lexical particulièrement bien attesté, de part et d'autre de l'Atlantique, il existe déjà une longue bibliographie (cf. entre autres DRF 2001: 575 et Thibault 2009: 111-113).

L'étude de ces enregistrements de français populaire rural berrichon du début du siècle dernier s'est avérée très rentable. Malgré les difficultés d'écoute inhérentes à ce matériau sonore centenaire, il nous a été possible de relever assez facilement un bon nombre de phénomènes permettant de caractériser le français oral (et rural) de l'époque. Si certains d'entre eux nous étaient déjà connus à partir de sources plus anciennes, le fait de les retrouver chez des témoins du début du xx^e siècle nous a parfois étonné. Nous pensons en particulier à certains traits phonétiques que la graphie, bien souvent, laisse dans l'ombre.

La plupart des phénomènes relevés, en particulier les traits phonétiques et morphosyntaxiques, sont des archaïsmes qui connaissent des restrictions davantage diastratiques que

diatopiques, même si leur abandon peut s'être effectué à des époques différentes selon les régions. Presque tous ces diastratismes ont traversé l'Atlantique et s'y sont solidement implantés. Le fait que les colons qui ont peuplé la Nouvelle-France n'étaient justement pas originaires du Centre mais plutôt de la Normandie, de l'Île-de-France et du Poitou, montre que le français populaire de l'époque coloniale, à tout le moins en territoire d'oïl, partageait de nombreux traits et présentait une certaine homogénéité – contrairement bien sûr au registre dialectal, marqué par une diversité beaucoup plus grande. Cela nous confirme encore une fois, si besoin est, que c'est bien du français (populaire soit, mais du français tout de même) qui s'est exporté outre-mer, et non un mélange de patois, comme cela a jadis été proposé (sur cette question, voir Thibault 2014). De nombreuses caractéristiques de ce français populaire de l'époque coloniale se sont assez bien maintenues dans les campagnes de France jusqu'au début du xx^e siècle, comme nous le montrent ces enregistrements, mais le poids de la norme a réussi à faire disparaître la plupart d'entre elles. Elles devaient toutefois continuer à vivre outre-Atlantique (en français d'Amérique, mais aussi dans les créoles), avec une vitalité qui, pour plusieurs d'entre elles, ne se dément toujours pas aujourd'hui.

Références bibliographiques

- Acad 1798 = *Dictionnaire de l'Académie Française, revu, corrigé et augmenté par l'Académie elle-même*, cinquième édition. Paris, l'an VII de la République [1798].
- Acad 1835 = *Dictionnaire de l'Académie Française*, sixième édition. Paris, Imprimerie et Librairie de Firmin Didot Frères.
- ALCe = DUBUISSON, Pierrette, *Atlas linguistique et ethnographique du Centre*, Paris, Éditions du CNRS, t. I (1971), t. II (1976), t. III (1982).
- ALEC 1980 = DULONG, Gaston et BERGERON, Gaston, *Le Parler populaire du Québec et de ses régions voisines. Atlas linguistique de l'Est du Canada*, Québec, Office de la langue française/Éditeur officiel du Québec, 1980, 10 vol.

- BALDINGER, Kurt, *Etymologien. Untersuchungen zu FEW 21-23, Band 2*, Tübingen, Niemeyer, coll. « Beihefte zur Zeitschrift für romanische Philologie » 288, 1998.
- Base Nomenclatures Régionales: base réunissant les nomenclatures d'un très grand nombre de dictionnaires et de glossaires de français régional de France, élaborée à l'INaLF dans les années 1990, en vue de la rédaction du *Dictionnaire des régionalismes de France* (voir DRF 2001).
- Besch 1864 = *Dictionnaire national ou Dictionnaire universel de la langue française* par M. Bescherelle aîné, 10^e éd., Paris, Garnier.
- BOISVERT, Lionel, *Notes linguistiques et glossaire (édition critique par Paul Wyczynski de La Scouine d'Albert Laberge)* [1918], Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 1986, p. 251-257.
- BOURCIEZ, Édouard et Jean, *Phonétique française. Étude historique*, Paris, Klincksieck, 1967.
- BRUN, Auguste, *Le Français de Marseille. Étude de parler régional*, Marseille, Institut historique de Provence, 1931; Marseille, Laffitte Reprints, 1978.
- CHAUVEAU, Jean-Paul, « Le verbe acadien, concordances européennes », dans Béatrice BAGOLA (dir.), *Français du Canada – Français de France. Actes du huitième Colloque international, Trèves, du 12 au 15 avril 2007*, Tübingen, Niemeyer, 2009, p. 35-56.
- CHOUSSY, Joseph, *Le Patois bourbonnais, précédé d'un simple essai étymologique* [1914] (réimpr. de l'éd. de 1907); cette éd. a été réimpr. par Laffitte Reprints, 1981, préf. de P. Dubuisson; 1^{re} éd. 1905 (sous le titre *Simple essai de patois bourbonnais*), 2^e éd. augmentée, 1907.
- DEBIAIS, Geneviève et VALIÈRE, Michel, *Récits et contes populaires du Berry*, Paris, Gallimard, 1980.
- DRF 2001 = RÉZEAU, Pierre (dir.), *Dictionnaire des régionalismes de France. Géographie et histoire d'un patrimoine linguistique*, Bruxelles, De Boeck/Duculot, 2001.

- FEW = WARTBURG, Walther von, *Französisches Etymologisches Wörterbuch. Eine darstellung des galloromanischen sprachschatzes*, Bonn, Klopp, 1928; Leipzig-Berlin, Teubner, 1934 et 1940; Basel, Helbing & Lichtenhahn, 1946–1952; Basel, Zbinden, 1955-2002, 25 vol.
- FOUCHÉ, Pierre, *Le Verbe français. Étude morphologique*, Strasbourg, Publications de la Faculté des Lettres de l'Université de Strasbourg, 1931.
- , *Phonétique historique du français*, t. II, *Les voyelles*, Paris, Klincksieck, 1958.
- FRANÇOIS, Nathalie, *-Ti et -tu, particules interrogatives du français québécois : observations et analyses en discours oral et discours écrit*, mémoire de M2, rédigé sous la dir. d'A. Thibault, UFR de Langue française, Université de Paris Sorbonne, 2013.
- Frantext = base de données textuelles, hébergée à Nancy (CNRS-ATILF); base à dominante littéraire constituée de textes de langue française du XVI^e au XXI^e siècle, consultable en ligne sur abonnement (www.frantext.fr/).
- FRÉCHET, Claudine, *Le Français parlé à Annonay (Ardèche)*, Paris, Klincksieck, coll. « Matériaux pour l'étude des régionalismes du français », 1995.
- FRÉCHET, Claudine et MARTIN, Jean-Baptiste, *Dictionnaire du français régional du Velay*, Paris, Bonneton, 1993.
- GONON, Marguerite, « Le français local parlé à Poncins en 1984 », *TraLiLi*, n° 23, 1985, p. 139-248.
- GREVISSE, Maurice, *Le Bon usage : grammaire française*, douzième édition refondue par André Goosse, Bruxelles, Duculot, 1988.
- GUICHONNET, Paul, *Le Parler savoyard. Mots et expressions du terroir*, Paris, Rivages, 1986.
- HULL Alexander Jr., *The Franco-Canadian Dialect of Windsor, Ontario: A Preliminary Study*, thèse de doctorat, University of Washington (Seattle), 1955.

- ILQ = *Index lexicologique québécois*. Base de données métalinguistiques en ligne, hébergée par le *Trésor de la langue française au Québec* – www.tlfq.ulaval.ca/ilq/.
- JAUBERT, Hyppolyte-François, *Glossaire du Centre de la France*, 2^e éd., Paris, Imprimerie et librairie centrales de Napoléon Chaix et C^{ie}, 1864.
- , *Supplément au Glossaire du Centre de la France*, Paris, A. Chaix et C^{ie}, 1869.
- LA FOLLETTE, James E., *Étude linguistique de quatre contes folkloriques du Canada français: Morphologie et syntaxe*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1969.
- LAVOIE, Thomas, BERGERON, Gaston et CÔTÉ, Michelle, *Les Parlers français de Charlevoix, du Saguenay, du Lac-Saint-Jean et de la Côte-Nord*, Québec, Les Publications du Québec, 1985, 5 vol.
- LÉARD, Jean-Marcel, *Grammaire québécoise d'aujourd'hui. Comprendre les québécismes*, Montréal, Guérin Universitaire, 1995.
- LITTRÉ, Émile, *Dictionnaire de la langue française*, Paris, Hachette, 1863-1872.
- MARTINET, André, « C'est jeuli, le Mareuc! », *Romance Philology*, n° 11, 1958, p. 345-355 (repris dans *Le Français sans fard*, Paris, Puf, 1969, p. 191-208).
- MOLARD, Étienne, *Le Mauvais langage corrigé, ou recueil, par ordre alphabétique, d'expressions et de phrases vicieuses usitées en France, et notamment à Lyon*, 4^e éd., Lyon/Paris, Yvernault et Cain/Brunot-Labbé, 1810.
- RÉZEAU, Pierre, « Le *Dictionnaire du langage vicieux et populaire de l'habitant du Bourbonnais* (vers 1852) de Jean-Baptiste Conny. Édition critique d'après Moulins, Bibl. mun., ms. 93 », dans Jean-Pierre CHAMBON, Claude MICHEL et Pierre RÉZEAU (dir.), *Mélanges sur les variétés du français de France, d'hier et d'aujourd'hui*, Paris, Klincksieck, coll. « Matériaux pour l'étude des régionalismes du français », t. I, 1994.
- ROBEZ-FERRARIS, Jacqueline, *Les Richesses du lexique d'Henri Vincenot, auteur bourguignon*, Paris, Klincksieck,

coll. « Matériaux pour l'étude des régionalismes du français », 1988.

THIBAUT, André, « Français d'Amérique et créoles / français des Antilles: nouveaux témoignages », *Revue de Linguistique Romane*, n° 73, 2009, p. 77-137.

—, « Un code hybride français/anglais? Le *chiac* acadien dans une chanson du groupe Radio Radio », *Zeitschrift für französische Sprache und Literatur*, n° 121, 2011, p. 39-65.

—, « L'idéologie linguistique dans le discours littéraire antillais: le mythe du patois normand », dans Federica DIÉMOZ, Dorothée AQUINO-WEBER, Laure GRÜNER ET Aurélie REUSSER-ELZINGRE (dir.), *Toujours langue varie... Mélanges de linguistique historique du français et de dialectologie galloromane offerts à M. le Professeur Andres Kristol par ses collègues et anciens élèves*, Neuchâtel, Université de Neuchâtel, Faculté des Lettres et Sciences humaines, Genève, Droz, 2014, p. 99-114.

TOURAINÉ, Laurian ET BARBILLAT, Émile, *Chansons populaires dans le Bas-Berri, paroles et musique recueillies par Émile Barbillat et Laurian Tourainé*, Châteauroux, Éditions du « Gargailou », 1931. 4 vol.

Sitographie

Discours inaugural des Archives sonores, lu par Brunot lui-même :

<http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k1279113>

Chanson *Les Vêpres d'Asnières* :

<http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k128118j>

<http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k128118j/f2>

Chanson *L'Autre jour m'y promenant* :

<http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k128120v>

Dialogue sur la lessive :

<http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k128085h.r=.langFR>

Dialogue sur la vigne :

<http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k128085h/f2>

Dialogue sur le chanvre :

<http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k1280810>

<http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k1280810/f2>

Chanson *Oh ma bergère* :

<http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k128079p>

Chanson *Allons mon Toène, allons* :

<http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k128132z>

Chanson de l'Empereur :

<http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k128132z/f2>

Chanson *Le Vingt-cinq de décembre, je me suis t'engagé* :

<http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k1281306>

Dialogue entre deux femmes de la région de Nohant :

<http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k1281298>

Dialogue entre ces deux mêmes femmes de la région de Nohant (conversation sur la lessive) :

<http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k128088n>

Chanson de la Bergère – *Voilà six mois que c'était le printemps* :

<http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k128127h>

ou <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k1281264> (il correspond à deux url, sans aucune raison)

<http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k128127h/f2>

Chanson de la Bergère, bis :

<http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k128124c/f2>

Voilà six mois que c'était le printemps, bis :

<http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k1280789>

Chanson *Qui veut savoir une chanson d'une jolie bergère* :

<http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k128125r>

Chanson du petit berger :

<http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k128125r/f2>

Chanson *Je n'en regarde pas* :

<http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k1280878>

<http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k1280878/f2>

Chanson du laboureur :

<http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k128082c>

Chanson à la jolie bergère :

<http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k128082c/f2>

Chanson à la jolie bergère :

<http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k128080m>

Chanson du berger :

<http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k128080m/f2>

Servante de G. Sand, dialogue et chant :

<http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k128133b>

Dialogue entre deux cultivateurs de Nohant :

<http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k128131k>

« Brioler » aux bœufs :

<http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k128133b/f2>

Chanson Allons mon Toène :

<http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k128131k/f2>

Dialogue sur les maladies :

<http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k128088n/f2>

Chanson Quand la bergère s'en va t'aux champs :

<http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k128128w>

Chanson Rossignolet du bois joli :

<http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k1281264>

Chanson Belle et charmante Isabeau :

<http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k128124c>

Chanson Toujours labourer la terre :

<http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k128122m>

<http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k128122m/f2>

Chanson La Destinée, la rose au bois :

<http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k128120v/f2>

Chanson de la mariée :

<http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k128119x>